

Délibération 2023-032

SEANCE DU 23 MAI 2023

Date de la convocation : mercredi 17 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-trois mai, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, MAUGER Sylvie, DUPONT Joël, VASSELIN Denise, BEHELLE Anthony.

Pouvoirs : SOURD Annie (pouvoir à Sylvie MAUGER), ROUXEL Dominique (pouvoir à LEVOYER Thérèse), OHEIX Yoann (pouvoir à BEHELLE Anthony), BURNEL Sébastien (pouvoir à BRIENS Eric), TRAVERT Dominique (pouvoir à Denise VASSELIN).

Absents excusés : LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène

Secrétaire de séance : GALLUET Bruno

Objet : REHABILITATION COMPLEXE SPORTIF – AVENANTS TRAVAUX ET DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Maire présente l'avancement des travaux de réhabilitation et d'extension du complexe sportif « Jean Tardif » et fait part des modifications suivantes :

- Lot n° 1 – Terrassement – assainissement – entreprise Godefroy-Mourocq – avenant n° 2 :
 - dépose canalisation béton pour 525.00 € HT
 - réhausse de regard eaux usées pour 85 € HT
 - piquage sur regard existant pour 426.00 € HT
 - dépose d'enrobé (quantités supplémentaires) pour 495.00 € HT
 - encaissement tout venant (quantités supplémentaires) pour 1 343.72 € HT
 - enrobé en teinte noire (quantités supplémentaires) pour 5 060.00 € HT
 - déplacement canalisation sous salle d'activités pour 6 198.00 € HT
 - assainissement / eaux pluviales moins-value pour un montant de 2 187.00 € HTsoit un total de valeur de 11 945.72 € HT

- Lot n° 4 – Maçonnerie – entreprise Godefroy-Mourocq – avenant n° 2 :
 - revêtement en pignon de la salle de judo pour 5 225 € HT
 - élargissement de la porte judo donnant sur l'extérieur pour 345 € HT
 - ouverture dans la zone de stockage pour 1 456 € HT
 - pose d'un siphon de sol et assainissement local technique pour 1 433.40 € HT
 - ouverture d'une porte pour accès aux combles dans le local stockage pour 1 271 € HT
 - poteaux et porte sous avancée pour un montant de 1 087.20 € HT
 - mise à jour panneau de chantier pour 94 € HT
 - moins-value pose câbles de mise à la terre – 340 € HT

soit un total en plus-value de 14 187.32 € HT

- Lot n° 6 – menuiseries intérieures – entreprise Orquin – avenant n° 1 :
 - mise en place d'isolant sur ossature, en remplacement de l'isolant qui devait être conservé mais qui s'est avéré en mauvais état : 50 560.00 € HT
 - espace hygiène : divers travaux (bloc porte, butoir, ferme-porte) pour 1 326.25 € HT
 - réserves : modification porte, mise en place de panneaux OSB sur les 4 portes de la réserve escalade, mise en œuvre panneaux OSB autour des panneaux de basket, fourniture et pose de cadenas sur coffres bois, pour un total de 2 136.50 € HT

- Lot n° 9 – plomberie, sanitaires – entreprise Tabarin-Enzmann – avenant n° 1 :
 - mise en place d'un bac à laver et d'un lave-main et robinetterie dans le local hygiène pour un montant de 1 282.95 € HT

- Lot n° 11 – carrelage – entreprise CMC – avenant n° 1
 - Chape liquide pour plancher chauffant pour un montant de 2 880.00 € HT

- Lot n° 12 – Revêtement de toile tendue – entreprise Systèm et Déco – avenant n° 1 :
 - Toiles tendues de couleurs pour une plus-value d'un montant de 12 018 € HT

Monsieur le Maire présente le plan de financement modifié et souligne qu'il convient de prévoir une décision modificative afin de faire face à ces travaux supplémentaires.

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2115-61 : RESERVE FONCIERE	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-80 : FOYER-RESIDENCE AUX PERSONNES AGEES	85 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181-80 : FOYER-RESIDENCE AUX PERSONNES AGEES	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	135 000,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-34 : BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	135 000,00 €	135 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

Vu l'avis de la commission Finances du 23/05/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne son accord aux modifications de travaux ci-dessous,
- valide la décision modificative n° 1 au budget principal
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les avenants à passer avec les entreprises Godefroy-Mourocq, Orquin, Tabarin-Entzmann, CMC et System et Déco et à régler les frais correspondants.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS